

Développer des formations santé, environnement et urbanisme pour les techniciens des collectivités et autres acteurs

Porteur(s) de l'action : DEAL (service aménagement et construction durable)

Partenaire(s) associé(s) : ARS ; CAUE ; ADEME ; CNFPT ; Collectivités ; école d'architecture ; bureaux d'études ; Université de La Réunion ; ATMO Réunion

Territoire concerné : La Réunion

Public(s) concerné(s) : étudiants en formation initiale, techniciens des collectivités (formation continue), bailleurs et aménageurs, bureaux d'études

Lien(s) avec le PNSE 3 : développer des outils à l'usage de l'ensemble des intervenants permettant d'intégrer, dans les projets d'aménagement et les documents de planification, la santé par une approche globale de l'ensemble de ses déterminants (économiques, environnementaux et sociaux) (actions n° 98)

développer la diffusion de l'information visant à favoriser la prise en compte de la qualité de l'air et de ses impacts sanitaires, notamment sur les personnes vulnérables (jeunes enfants...), dans les projets d'aménagement et d'urbanisme (installation de crèches, écoles à proximité d'axes à fort trafic routier) (action 99)

Plans ou démarches existantes en lien avec la thématique : sans objet

Objectif et finalité

Objectif stratégique : développer un urbanisme et une architecture favorables à la santé en milieu tropical.

Objectifs transversaux :

- protéger la santé des nouvelles générations,
- agir sur les risques émergents, notamment ceux liés à l'utilisation de pesticides,
- promouvoir les dynamiques territoriales en partenariat avec les collectivités locales.

Objectif opérationnel : partager les connaissances et sensibiliser les décideurs sur le volet santé environnement en matière d'impact des choix urbanistiques.

Contexte, État des lieux, Enjeux

Une approche transversale entre les différents acteurs en charge de l'aménagement du territoire et de la santé est nécessaire, mais reste actuellement très peu développée. Or, les récentes évolutions réglementaires, notamment relatives à l'obligation de réaliser des évaluations environnementales pour toute politique, planification ou projet nouveau (soumises à avis de l'autorité environnementale), constituent un contexte dynamique et favorable pour la promotion d'une culture partagée intégrant la santé et l'environnement, dont la biodiversité, aux choix d'urbanisme.

Le concept de l'urbanisme favorable à la santé est un enjeu majeur à La Réunion, île au contexte géomorphologique très contraint, soumis aux

aléas naturels, qui doit par ailleurs, faire face à une pression démographique forte et durable.

Les thématiques de l'aménagement urbain qui présentent des enjeux sanitaires et qui nécessitent une concertation et une mobilisation des acteurs sont multiples : la qualité de l'environnement sonore, l'amélioration de la qualité et de la gestion des eaux, la préservation de la biodiversité et du paysage, la gestion des risques liés aux champs électromagnétiques et au radon, la promotion des comportements de vie sains (incitation à l'activité physique via le sport et la détente pour tous), la pollution lumineuse nocturne, la qualité de l'air, l'adaptation au changement climatique, etc.

Les villes et les intercommunalités sont légitimes à agir dans tous les champs de la santé environnementale, dès lors qu'ils touchent à la vie quotidienne et à la qualité de vie des habitants.

Description de l'action

Afin de faire prendre conscience aux différents acteurs de l'impact des projets d'aménagement du territoire sur la santé des habitants, une action de formation Santé, Environnement et Urbanisme

est proposée aux élus et techniciens de collectivités. Un premier état des lieux des formations dispensées doit être réalisé.

Calendrier et étapes de mise en œuvre

Durée de l'action : tout au long du PRSE3.

Étapes de mise en œuvre proposées :

Action	Descriptif de l'action
1	Réaliser un état des lieux des formations proposées en santé environnement au niveau national
2	Décliner ces formations au niveau local en prenant en compte problématiques réunionnaises (ventilation, QAI, volcan...)
3	Appliquer le référentiel de formation révisé : diplôme adapté en milieu tropical
4	Faire un inventaire des méthodologies utilisées localement / disponibles ailleurs
5	Mettre en place une formation de formateurs

Moyens

Budget prévisionnel :

- 8 à 10 k€/session de formation

Financement :

Moyens humains	Moyens techniques
Référents / Pilotes Formateurs Experts	Logistique de formations Matériel pédagogique adapté

Indicateurs

Objectifs visés :

- Disposer d'un réseau de techniciens compétents et formés en santé / urbanisme / architecture

Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de formations locales organisées ✓ Nombre de personnes formées en formation initiale et continue 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de projet ayant mis à contribution une ou des personnes formées en SE